



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 4 janvier 2010

2009, une année riche de 6 nouveaux contrats pour Telcité

Filiale à 100 % de la RATP, Telcité a signé, depuis le début de l'année 2009, six nouveaux contrats pour un chiffre d'affaires total de 750 000 €.

Signés avec KDDI, Neo Telecom, le Conseil d'Etat, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Picard Surgelés et Télécom Paritech, ces nouveaux contrats, qui représentent un total de 160 km de liaisons optiques, symbolisent la constance du développement de Telcité, dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 18 M€ en 2008.

Créé en 1997, Telcité est la filiale télécom de la RATP. Telcité possède un des réseaux de fibres optiques les plus importants en Ile-de-France, qui parcourt les infrastructures ferroviaires de la RATP. Telcité loue ces fibres à des opérateurs de télécommunications ou à des entreprises, avec au total une cinquantaine de clients dans des domaines variés (banque, organismes publics, industrie...) parmi lesquels Bouygues Telecom, Free, SFR ou BNP Paribas.

SERVICE DE PRESSE RATP

T.01 58 78 37 37

www.ratp.fr – servicedepresse@ratp.fr
